

L'Aigle de Lyon



“NOUS AVONS CRU À LA CHARITÉ” I JN. IV, 15

NUMÉRO 375 - NOVEMBRE 2021

SENS DESSUS DESSOUS, ABBÉ DU CREST

JÉSUS a fondé l'Église en plaçant Pierre à sa tête : « *tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église.* » Dans la constitution de l'Église, le Messie n'a pas emprunté le modèle républicain, qui avait pourtant été adopté à Rome, ni la démocratie grecque. Jésus en est l'unique chef, et il s'est choisi un vicaire, l'évêque de Rome, pour paître son troupeau : ses fidèles Lui sont soumis, et par là, aux pasteurs qui reçoivent juridiction : pape, évêques, prêtres. Les fondements doctrinaux, moraux, institutionnels ne sont dans les mains d'aucun homme, mais dans celles de Son fondateur qui dirige toujours l'Église, et l'Esprit-Saint la sanctifie.

Une commission laïque bouscule cette institution divine et prétend que son autorité monarchique serait la cause des abus détruisant des vies de victimes et déshonorant l'Église. Même si ces *incestes spirituels* sont en partie causés par des abus de pouvoir, une démocratisation de l'institution n'enlèvera pas les perversions dans le cœur des hommes. Celui qui ôte les péchés du monde, Celui qui a fixé les bases de l'Église que l'on veut réformer, Celui qui est notre sainteté, c'est Jésus-Christ. Voilà le vrai médecin de ces âmes dépravées, avant d'être leur juge.

Las, l'Église conciliaire elle-même se laisse

séduire par les sirènes de la synodalité : Église de l'écoute, *pyramide renversée*, peuple infallible et souverain - qui ne sont que d'autres mots de la collégialité et de la démocratie. Une occasion de plus, en démocrates, pour légitimer le pire... Dans le processus révolutionnaire de Vatican II, le synode de la synodalité n'est-il pas *la Journée du 10 août 1792* ?

Encore et toujours « *nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église¹* », mais la résistance ne doit pas être révolutionnaire : la *contre-révolution*, malgré l'équivocité de l'expression, a pour objectif de remettre de l'ordre, ce qui ne peut se faire avec les armes de l'ennemi.

Dès lors, il ne peut être question, dans la revendication de la messe traditionnelle, de *manifestations* devant la nonciature apostolique ou les évêchés, encore moins de le faire au nom de la synodalité, de la volonté du peuple ou d'un attachement sentimental. Les prêtres vraiment fidèles doivent nourrir les brebis de Jésus-Christ par la messe de toujours, malgré d'injustes condamnations encourues depuis 50 ans.

1 M^{sr} Lefebvre, déclaration du 21 novembre 1974



J'ACCUSE ! ABBÉ PERRIOL

L'ÉGLISE vit une période difficile de son histoire. La foi meurt progressivement dans l'âme des fidèles et les scandales mis à jour portent un coup à sa vitalité. Certes, la hiérarchie a manqué de fermeté. En quoi doit-elle se remettre en cause ? La société s'en porte juge, lui reprochant ses abus et lui proposant des réformes à accomplir en profondeur, quitte à transformer radicalement sa structure.

Quelle leçon la société peut-elle donner, elle qui prône le vice de la luxure dans les films, les écoles, les affiches publicitaires depuis plusieurs décennies ? La société contemporaine a détruit tous les remparts qui protégeaient la pureté.

J'accuse la société moderne d'avoir détruit la morale : la liberté est devenue le seul critère pour qu'un acte soit bon. Les caprices et la jouissance ont remplacé la morale. Fausse liberté, cache-misère, maquillage qui masque de nombreuses turpitudes. Désormais, chaque personne est juge de mener sa vie où elle le veut tant qu'elle est heureuse dans son choix libre. La " liberté " a fait tomber toutes les barrières morales. Seule une limite fragile demeure : ma " liberté " s'arrête là où commence celle des autres, slogan d'une société égoïste où l'intérêt de chacun s'arrête là où commence l'intérêt d'autrui. Peu importent les malheurs de mon prochain du moment qu'il ne nuit pas à ma liberté. Réduite à la liberté, la morale enferme l'homme sur lui-même au lieu de le conduire vers son but. Poussé à l'extrême, cette liberté pousse à un désir de domination sur les plus faibles comme nous le voyons trop aujourd'hui.

J'accuse la société moderne d'avoir détruit la famille. Le Pape Pie XI s'exprimait en ces termes : « Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer, se font les promoteurs de ce qu'ils appellent " l'éducation sexuelle ". Ils se figurent faussement pouvoir prémunir la

jeunesse contre les périls des sens uniquement par des moyens naturels, tels que cette initiation téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement, ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions, afin, dit-on, de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers. » La luxure

a détruit le noyau où doit grandir l'équilibre de la vertu. Le divorce, l'homosexualité, l'adultère sont autant d'encouragements

implicites à tous les excès.

J'accuse la société moderne d'avoir détruit la pudeur vestimentaire. Nul n'est besoin de faire la description de l'étalage de chair que supportent les lieux publics. La mode actuelle tend toujours plus à surprendre les sens et l'imagination, à entretenir une curiosité malsaine, à pousser au péché. On a l'habitude de dire que la mode exprime les mœurs d'un peuple. Selon le Pape Pie XII, elle montre la volonté et l'orientation morale qu'entend prendre une nation, à savoir faire naufrage dans le dérèglement ou bien se maintenir au niveau où l'ont élevé la religion et la civilisation.

La société parle par le vêtement qu'elle porte.

Au contraire, l'Église, ringarde et dépassée, est ridiculisée pour s'être opposée au dérèglement de la luxure. Dans ses principes mêmes, l'Église enseigne la pureté intégrale. Si ses membres et

même certaines de ses autorités ont gravement trahi leur mission, c'est parce qu'ils ont préféré se conformer au monde plutôt qu'à l'esprit de l'Évangile.

À chaque fois, l'Église est sortie de ses crises par un retour à une plus grande fermeté. Les remèdes appliqués commencent par la sanctification du clergé. Les quarante cinq préconisations proposées par le rapport Sauvé n'auront aucune efficacité si elles sont purement humaines et naturelles.

L'Église n'a pas de leçon à recevoir des sociétés humaines



" NOUS ASSISTONS DEPUIS LE CONCILE À UNE GIGANTESQUE TENTATIVE DE DÉPOSSESSION DE L'AUTORITÉ ; DE PERSONNELLE QU'ELLE EST PAR DROIT DIVIN, NOUS LA VOYONS SE PARLEMENTARISER, SE COLLÉGIALISER, ON POURRAIT DIRE SE SOVIÉTISER.

PÈRE R.TH. CALMEL

LES ENJEUX DU SYNODE DE LA SYNODALITÉ, ABBÉ DU CREST

Le pape François est en guerre contre ce qu'il appelle le "cléricalisme", à savoir les abus d'autorité du clergé trop jaloux de sa position supérieure. C'est, selon le pape, ne pas prendre en compte la « souveraineté du saint peuple de Dieu ».

POUR réaliser les rêves modernistes, François créé un mot pour un concept : la *synodalité*. Celle-ci devient en quelques années une spiritualité, et même une partie intégrante de l'Église. Que se cache-t-il derrière ce mot inventé ?

Les **SYNODES** sont des assemblées d'évêques qui ont une valeur inférieure aux Conciles : ils statuent des questions concernant la vie de l'Église. Depuis Vatican II, des laïcs y prennent part, et une part de plus en plus importante.

Paul VI a institué le **SYNODE DES ÉVÊQUES**, assemblée représentative des évêques du monde entier qui informe, conseille et éventuellement délibère. Ils se réunissent pour la seizième fois¹ depuis sa création en assemblée ordinaire,

¹ La 14^e assemblée traitait du mariage, à la suite de laquelle François écrivit *Amoris Lætitia*...



mais tient aussi des assemblées spéciales² ou extraordinaires.

Depuis quelques jours, l'Église universelle entre en synode pendant deux ans pour discerner si elle est véritablement synodale, c'est-à-dire à l'écoute de l'Esprit-Saint au travers du peuple de Dieu.

Ce synode est la machination diabolique du progressisme catholique... Quelles en seront les conclusions ? Fatalement les volontés du peuple, mais certainement pas celles de l'Esprit-Saint. Relisez les chapitres 4 & 5 de la *Brève Apologie* du Père Calmel si la tentation vous

prenait d'y participer...

² On se souvient du synode de l'Amazonie dont le document final proposait d'ordonner les hommes mariés. Le pape François produisit par la suite une exhortation dans lequel il exposait son rêve social, écologique, d'inculturation missionnaire...

ACTIVITÉS DU PRIEURÉ

Marché de Noël : Nous avons besoin de votre aide pour l'organisation de stands.

Crèche : Les idées sont les bienvenues pour préparer la période de Noël.

Chorale : Il manque des voix de femmes pour assurer de belles polyphonies.

DATES DE NOVEMBRE À RETENIR

- 30 OCTOBRE - 8 NOVEMBRE : exposition des reliques
- MARDI 2 NOVEMBRE : jour des défunts
- MARDIS 2, 16 & 30, 20H00 : doctrine chrétienne
- JEUDIS 4 & 18, 20H00 : catéchisme adultes débutants
- LUNDI 8, 18H30 : messe mensuelle pour les défunts du Prieuré
- MERCREDI 10, 19H30 : cercle de l'Immaculée
- SAMEDI 13, 11H00 : recollection du Tiers-Ordre
- MARDI 16, 9H30 : messe des mamans
- MERCREDI 17, 6H30 : messe des papas
- VENDREDI 19, 19H00 - 23H00 : veillée de prière devant le saint-sacrement
- DIMANCHE 21 : marché de Noël
- JEUDI 25, 20H00 : cercle des foyers chrétiens



C'ÉTAIT IL Y A 50 ANS : LA FRATERNITÉ DANS LES TRABOULES

1972-1981 : CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA SAINTE-ESPÉRANCE

En 1970, le Père VINSON invite S. Exc. M^{br} LEFEBVRE à venir tenir une réunion à Lyon chez la famille NOGIER. Trois conférences ont lieu : deux à Lyon, une troisième à Orlenas dans leur maison de campagne, chaque fois une trentaine de personnes de confiance. Monseigneur, dont on connaît l'âme d'apôtre est très convaincant.

Au vu de la résistance qui s'organise un peu partout, le père VINSON, début 1972, demande que Lyon s'organise à son tour. L'essentiel est de trouver un local ; lui, assurera la messe un dimanche par mois, le père DELARUE lui aussi s'engage à célébrer un second dimanche aussi longtemps que sa congrégation le lui permettra. La Providence pourvoira pour les autres.

M. Paul RAYNAL prend en charge l'organisation matérielle : former un cercle de dix personnes qui cotiseront mensuellement pour assurer la location d'une salle à transformer en chapelle et celle d'un appartement pour le logement du prêtre desservant, les quêtes assureront un complément indispensable.

Un petit entrepôt de fruits et légumes, à la belle voûte de pierre, est loué au milieu d'une traboule, entre le 9 rue des Trois Marie et le 17 quai Romain-Rolland au pied de la Saône et de la colline de Fourvière. Si le lieu est petit, 40 places, il satisfait à l'heure actuelle où il est préférable de s'en tenir à l'Église des catacombes : deux issues permettront de se disperser. (Pour la petite histoire, un des fervents dissidents décide de se mettre près de la porte, armé d'un gourdin



afin de dissuader quelque intru. Dieu ait son âme !)

Récompense suprême que celle du dimanche 8 octobre 1972, en la solennité de Notre-Dame du Rosaire : le chanoine PEYRONNET, aumônier d'une communauté religieuse, bénit la chapelle de Notre-Dame de

la Sainte-Espérance et célèbre la Grand'Messe... Point de goupillon, le buis bénit a été oublié ; l'eau ne l'a pas été, une rose enlevée d'un vase de l'autel fera l'affaire. Le kyrie est chanté d'une seule voix émue, enfin la louange divine peut s'élever sans contrainte le dimanche, une fois par semaine.

Dès novembre 1972 / début 1973, cette chapelle sera desservie par M. l'abbé AULAGNIER, premier ordonné de M^{br} LEFEBVRE le 17 octobre 1971, qui viendra régulièrement d'Ecône pendant deux ans, deux fois par mois, en 2 cv, car il ne veut pas s'astreindre à des horaires de train. Ensuite il le fera une fois par semaine, jusqu'à sa nomination de Supérieur du District de France, le 15 août 1976. Il amènera le Père THOMAS D'AQUIN ainsi que Dom GUILLOU.



Extrait des archives du Prieuré.

INFORMATIONS - PRIEURÉ SAINT-IRÉNÉE

23 QUAI PERRACHE, LYON 2^e

dimanches et fêtes :

8h30 : messe basse (*sauf juillet et août*)

10h00 : messe chantée

18h30 : messe basse

en semaine (se renseigner) :

7h15, 11h30 et 18h30

www.aigledelyon.fr

09 50 38 69 89 - 69p.lyon@fsspx.fr

ABBÉ CYPRIEN DU CREST, PRIEUR
07 68 68 60 33 - c.ducrest@fsspx.email

ABBÉ CYRILLE PERRIOL, COLLABORATEUR
06 42 90 34 92 - c.perriol@fsspx.email

SANCTUAIRE SAINT-JOSEPH

925, route Saint-Sauveur
26 600 CHANTEMERLE-LES-BLÉS

dimanches et fêtes : 11h
à partir du 28 novembre 2021 : 10h

1^{er} samedi du mois (sauf juillet et août) :
18h30

